

**WORKING PAPER**

**2018 - 006**

## **Le Récit de Vie, Méthode de Recherche en Sciences Sociales**

**Julia VINCENT-PONROY, Françoise CHEVALIER**

**IPAG BUSINESS SCHOOL**

184, Boulevard Saint-Germain  
75006 Paris  
France

<https://faculty-research.ipag.edu/researchs/working-papers/>

# **Le récit de vie, méthode de recherche en sciences sociales**

*Julia VINCENT-PONROY*

IPAG Business School

*Françoise CHEVALIER*

HEC Paris

## **Résumé**

Parmi les multiples significations qui se cachent derrière l'expression « récit de vie », figure une méthode de recherche en sciences humaines : l'approche biographique. Ce chapitre a pour vocation d'offrir aux étudiants de DBA une vision d'ensemble de ce que sont les récits de vie en tant que méthode, en les resituant dans leur contexte historique et en présentant les enjeux et questionnements épistémologiques auxquels ils sont associés. Ce chapitre pose également les grands principes pouvant aider les chercheurs dans l'utilisation de cette méthode, en pointant du doigt les objets de recherche pouvant être étudiés grâce à l'approche biographique et en offrant des conseils pratiques quant à la conduite de ce type d'enquête.

**Mots-clés** : récit de vie, histoire de vie, approche biographique, méthodes qualitatives, perspective ethnosociologique, narration.

« Dire l'identité d'un individu ou d'une communauté, c'est répondre à la question : qui a fait telle action ? Qui en est l'agent, l'auteur ? [...] Répondre à la question « qui ? », comme l'avait fortement dit Hannah Arendt, c'est raconter l'histoire d'une vie » (Paul Ricoeur, 1983, p. 441).

## **INTRODUCTION**

Le récit de vie peut être oral ou écrit, formel ou informel, s'inscrire dans une perspective pédagogique ou artistique, être le lieu d'une quête de soi ou d'une interaction sociale, avoir vocation à demeurer dans le cadre de l'intime ou à l'inverse à être largement diffusé : il est protéiforme. Mais alors, que peut-il y avoir de commun entre les récits de vie que sont une autobiographie, une confidence à un proche ou un entretien accordé à un chercheur en sciences humaines ? Le socle commun à ces pratiques est la narration, par un sujet, de tout ou partie de son histoire personnelle : ainsi peut-on définir le récit de vie de façon générale. C'est au récit de vie en tant que méthode de recherche en sciences humaines, utile pour une thèse de DBA, que ce chapitre est dédié.

Ce chapitre est divisé en deux parties distinctes. La première partie offre une vision d'ensemble du récit de vie : d'abord replacés dans leur contexte historique, les récits de vie sont ensuite définis plus précisément. Un aperçu des enjeux épistémologiques et des questionnements soulevés par les récits de vie en tant que méthode de recherche est proposé. Cette partie se referme sur une réflexion concernant le positionnement du chercheur en sciences humaines lorsqu'il utilise les récits de vie. La seconde partie, plus pragmatique, pointe du doigt le type de phénomènes pouvant être explorés à partir de la méthode des récits de vie avant de donner des éléments de base pour conduire et analyser des récits de vie.

### **1. LE RÉCIT DE VIE EN SCIENCES HUMAINES : DE QUOI PARLE-T-ON ?**

#### **1.1. Le récit de vie en sciences humaines : contextualisation**

Dans un ouvrage dédié aux histoires de vie<sup>1</sup>, Pineau et Legrand (2013) dressent la liste des différentes catégories dans lesquelles les histoires de vie – qu'ils définissent comme la « recherche et construction de sens à partir de faits temporels personnels » (p.5) – peuvent

---

<sup>1</sup> Bien que des nuances puissent être apportées entre ces expressions, dans un souci de simplicité nous utiliserons indifféremment dans ce chapitre les expressions « récit de vie », « histoire de vie » ou « approche biographique ».

s'inscrire. Les histoires de vie peuvent relever de pratiques de la vie courante, comme c'est le cas des récits constituant la mémoire familiale transgénérationnelle, par exemple. Elles peuvent aussi relever de pratiques de la vie culturelle, comme c'est le cas des commémorations ou des discours formels donnés à des occasions marquantes, ou encore des œuvres biographiques ou autobiographiques, qu'elles aient ou non une vocation de diffusion. Elles peuvent aussi relever de pratiques professionnelles plus ou moins récentes, le *Curriculum Vitae* en constituant la forme la plus courante – bien que synthétique et pas vraiment narrative. Enfin, les histoires de vie peuvent s'inscrire dans des pratiques discursives de recherche, dans le cadre de travaux conduits dans des disciplines variées, allant de l'histoire à la linguistique en passant par la sociologie, l'ethnologie, la psychologie, la pédagogie ou encore la littérature (Burrick, 2010 ; Bertaux, 2010) et bien sur les sciences de gestion (Sanséau, 2005).

L'origine des récits de vie sous leur forme écrite est datée au IV<sup>ème</sup> siècle avant JC : ce sont les *bios* grecques qui, à partir du IV<sup>ème</sup> siècle, sont utilisées par les philosophes socratiques comme moyen d'accéder à la connaissance de soi, en accouchant, par le discours, de ce qui est contenu au-dedans de soi – c'est la célèbre maïeutique socratique (Pineau & Legrand, 2013 ; Momigliano, 1991, p. 125). Le récit de soi prend ensuite des formes largement littéraires : celle de mémoires – où il s'agit pour les auteurs de raconter leur vie publique en insistant sur le contexte historique – ou celle de confessions, suivant la logique chrétienne de l'aveu, comme celles de Saint Augustin au IV<sup>ème</sup> siècle, ou encore celle de la chanson de geste au Moyen-Âge. Mais l'apogée littéraire du récit de soi se produit au XVIII<sup>ème</sup> siècle : la publication, par Jean-Jacques Rousseau de ses « *Confessions* » (1782) marque l'avènement de l'autobiographie comme genre littéraire, qui reste, jusqu'à aujourd'hui, très répandu dans les cultures occidentales<sup>2</sup>.

L'usage du récit de vie en sciences sociales est en revanche beaucoup plus récent (Burrick, 2010 ; Bertaux, 2010). Un des travaux considérés comme fondateurs dans l'utilisation des récits de vie comme méthode de recherches en sciences humaines – considéré également comme un des ouvrages fondateurs de l'École de Chicago – est « *Le paysan polonais* » (Thomas & Znaniecki, 1919/1998), une étude en cinq tomes sur les immigrants polonais dont le tome trois est une autobiographie commentée de l'immigrant polonais Wladeck Wisniewski. De cette

---

<sup>2</sup> On peut penser, chez les romantiques, à François-René de Chateaubriand ou à Alfred de Musset, pour ne citer que les plus célèbres. Et plus tard, dans le courant du XX<sup>ème</sup> siècle : Marcel Pagnol, Michel Leiris, Jean-Paul Sartre, Nathalie Sarraute, etc.

enquête autobiographique au cœur du terrain, Thomas et Znaniecki tirent une sociologie à l'époque novatrice, fondée sur la méthode biographique (récits de vie) afin de comprendre les communautés (ici, d'immigrants polonais) et la ville. Mais l'engouement pour les approches biographiques en sciences humaines trouve rapidement ses limites.

En effet, dès les années 1940, on observe une montée en puissance des approches quantitatives, avec pour méthode de prédilection l'enquête par questionnaire sur échantillon représentatif. Les faits sociaux se trouvent alors quantifiés et l'histoire individuelle perd de son intérêt scientifique aux yeux de nombreux chercheurs. À cela s'ajoute, dans les années 1950-1960, le succès des approches structuralistes, qui contribuent également à maintenir les récits de vie dans un oubli quasi complet : dans ces approches – qui touchent de nombreuses disciplines allant de la sociologie (Pierre Bourdieu) à la philosophie (Michel Foucault) en passant par l'anthropologie (Claude Lévi-Strauss) et la psychanalyse (Jacques Lacan) – l'individu tend à être absorbé au profit de la structure, ce qui explique que les récits de vie ne soient plus alors considérés comme une méthode de recherche adaptée. Il faudra attendre les années 1970 pour observer un regain d'intérêt pour les récits de vie en sciences sociales : l'individu est remis à l'honneur et non plus considéré comme « unité statistique » (Passeron, 1989, p. 6). C'est Daniel Bertaux qui a largement contribué à revaloriser la méthode biographique en sociologie, en posant les principes de l'enquête telle qu'elle doit être conduite dans une perspective ethnosociologique. Cette perspective, inventée par Bertaux, est...

« ... résolument orientée vers les réalités pratiques et matérielles, politiques et sociales [...]. Son but premier [...] est d'étudier un morceau ou segment particulier d'une réalité sociale-historique, une pièce de la gigantesque mosaïque sociétale, un objet *social*. Il s'agit pour le chercheur de comprendre comment il fonctionne, comment *ça* fonctionne et se transforme [...]. Dans cette perspective, le recours aux récits de vie s'avère remarquablement performant » (Bertaux, 2010, p. 11-12).

Mais qu'est-ce exactement que les récits de vie comme méthode de recherche en sciences humaines ?

## ***1.2. Le récit de vie comme méthode de recherche en sciences humaines : définition, épistémologie et questionnements***

Conçu comme un idéal, le récit de vie complet serait celui de « la totalité de l'histoire d'une personne. Il commencerait par la naissance, voire par l'histoire des parents [...]. Il couvrirait toute l'histoire de la vie du sujet. Pour chaque période de cette histoire, le récit décrirait non seulement la vie intérieure du sujet et de ses actions, mais aussi les contextes interpersonnels et sociaux qu'il/elle a traversés » (Bertaux, 2010, p. 35).

Il va de soi qu'ainsi défini, le récit de vie est complexe à mettre en œuvre dans une optique de production de savoir scientifique. Le chercheur doit donc souscrire à une définition plus souple du récit de vie : « Il y a du récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à quelqu'un d'autre, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue. Le verbe « raconter » (faire le récit de) est ici essentiel : il signifie que la production discursive du sujet a pris la forme narrative » (Bertaux, 2010, p. 35). Pour Wacheux (1996), la méthode biographique peut se définir comme : « Une analyse d'un récit par un acteur sur des événements qu'il a vécus. Le discours est provoqué par le chercheur. L'acteur reste libre de la formulation des faits et des interprétations qu'il en donne ».

Le récit de vie comme méthode est donc **une approche biographique** visant à appréhender les phénomènes à l'étude via la narration que le sujet fait de son expérience vécue. Ainsi, l'on comprend bien qu'en tant que méthode de recherche en sciences sociales, le récit de vie s'inscrit dans une démarche inductive, où il ne s'agit pas de produire, à partir de méthodes quantitatives de collecte et d'analyse de données, des résultats venant confirmer ou infirmer des hypothèses préalablement définies – comme c'est le cas lorsque le chercheur suit une démarche hypothético-déductive – mais où il s'agit de produire une description fine et approfondie d'un phénomène, d'un parcours, d'une situation, à partir du récit qu'un informateur ou un « sujet » fait de sa vie ou d'une période donnée de sa vie.

Aussi la méthode des récits de vie s'inscrit-elle dans la mouvance de la sociologie compréhensive de Max Weber ou Wilhem Dilthey (Kaufman, 1996), où le chercheur cherche à appréhender les phénomènes, à les comprendre, en s'appuyant sur la façon dont les acteurs en parlent, à partir de la signification qu'ils donnent à leurs actes – et donc, à la façon dont ils en font le récit. À partir des récits qu'il recueille et analyse, le chercheur va pouvoir construire de nouvelles hypothèses quant à des objets d'études jusque-là peu explorés. C'est ainsi que **la portée des résultats obtenus à partir de l'étude des récits de vie dépasse le cas de l'individu qui se raconte** : c'est par le singulier que le chercheur peut accéder à l'universel et produire

des théories scientifiques, c'est-à-dire généralisables. Bertaux montre en effet que les récits de vie, parce qu'ils offrent des phénomènes à l'étude une description approfondie (« *seek description* » en anglais, Geertz, 1973), accèdent au général parce que d'une part, ils agissent comme « contre-généralisation » en faisant « exploser les représentations de sens commun » (Bertaux, 2010, p. 23) et d'autre part, ils permettent une « description intensive » des objets étudiés. Encore faut-il que le chercheur soit conscient des écueils ou limites de la méthode des récits de vie.

Les récits de vie sont des récits : ils sont la vie racontée, pas la vie « réelle ». Le récit vient en quelque sorte faire écran entre le chercheur et la réalité, et ce à plusieurs égards. D'abord le récit ordonne : il ordonne chronologiquement, il présente l'expérience d'une certaine façon et ce faisant il la structure, il la lisse, la rend cohérente. C'est ce phénomène que Bourdieu qualifie d'« illusion biographique » (Bourdieu, 1986), tandis que Bertaux, lui, parle de « lissage » – à la différence que pour ce dernier, les chercheurs sont conscients de cette limite (Bertaux, 2010, p. 37). De plus, tout récit est sélection, remaniement de sa propre temporalité, « mise en intrigue » (Ricoeur, 1983) : le sujet sélectionne les événements qu'il va mettre en lumière et décide de la place qu'il va leur accorder. Cette sélection peut conduire à des omissions ou à des déformations qui peuvent être involontaires, découlant par exemple de défaillances de la mémoire : des épisodes sont passés sous silence, ou alors la fiction vient se loger dans les creux, comme pour combler les zones où le souvenir est flou. Mais la sélection peut aussi conduire à des omissions conscientes et volontaires. Dans la mesure où le sujet consent à participer à l'enquête, il est présumé de bonne foi, ce qui *a priori* limite le risque de récits inventés, ou tronqués, qui pourraient nuire à l'étude. En revanche, le sujet peut tout à fait considérer que tel épisode n'a pas d'intérêt dans le cadre de l'étude puisque, dans le contexte de la recherche en sciences humaines, le récit de vie ne consiste pas dans la narration exhaustive d'une vie de la naissance à la mort (le récit de vie « total ») mais dans le récit des moments de vie choisis, par le sujet, pour leur lien avec le thème de l'étude tel qu'il a été présenté par le chercheur. Ceci nous amène à nous intéresser à la position particulière du chercheur qui adopte une approche biographique.

### ***1.3. La position du chercheur utilisant le récit de vie comme méthode***

Le chercheur, en présentant au sujet sa thématique de recherche, « *précentre* » l'entretien (Bertaux, 2010, p. 38) : la présentation agit ici comme un filtre, et l'acceptation, par le sujet, de participer à l'étude dans les conditions proposées par le chercheur scelle un « pacte » entre le

chercheur et le sujet, pour reprendre l'expression de Lejeune (1975). Qui dit pacte, dit relation. Dans la relation chercheur / sujet, le premier est à l'origine de la relation, il l'oriente en fonction de ses intérêts de recherche, tandis que le second apporte le contenu. Dans la mesure où ce que le sujet raconte, c'est son expérience vécue – expérience à laquelle le chercheur est initialement étranger – le chercheur peut avoir du mal à « entrer » dans le récit. À l'inverse, dans la mesure où les entretiens sont souvent longs et répétés, et où leur contenu est souvent de l'ordre de l'intime, le chercheur peut risquer de perdre la distance nécessaire à l'analyse. Un enjeu de la relation est donc, pour le chercheur, de trouver la bonne distance :

« La distance épistémologique à trouver entre le chercheur et l'informateur est complexe : pour le chercheur, elle est maximum au départ, il est étranger au contenu, son effort est de s'en approcher ; l'informateur au contraire, au départ fait corps avec le contenu, les deux s'identifient, son effort pour lui est de s'en distancier suffisamment pour le voir, le comprendre. Le défi est que chacun trouve la distance optimum » (Pineau, 1983, p. 173).

Dans le cadre de cette relation, le chercheur doit faire preuve de plusieurs qualités, dont l'écoute sensible, la bienveillance, l'empathie, qui sont les clefs de l'attitude de compréhension (Carl Rogers, 1966, dans Mucchielli, 1995 ; Burrick, 2010).

## **2. QUAND ET COMMENT UTILISER LES RECITS DE VIE ?**

### **2.1. Quels phénomènes étudier ?**

Ricoeur a bien montré le lien entre récit et action : le récit est ce qui permet de décrire l'action et notamment l'action dans le temps, dans la durée, ce qui en fait un excellent moyen d'appréhender les processus<sup>3</sup> d'action que le sociologue et le psychosociologue cherchent à comprendre : « la temporalité peut être appréhendée, non seulement à travers des événements historiques, des faits objectifs, mais également par le vécu des individus ou des groupes, leurs représentations, leurs affects et leurs réflexions » (Burrick, 2010, p. 7). En ce sens, le récit de vie s'avère être particulièrement adapté pour explorer des phénomènes tels que les parcours des

---

<sup>3</sup> Bertaux (2010) définit les processus comme « des enchaînements de *situations, d'interactions, d'actions* [...] [qui] s'inscrivent dans la durée » (p.72).

individus ou des groupes, leur construction identitaire – l’identité elle-même étant éminemment narrative (Ricoeur, 1983).

## **Deux exemples de Récits de vie**

### **Récits de vie des associés dans les « Big 4 »<sup>4</sup>**

*Utilisation formelle et systématique de la méthode des récits de vie*

Dans sa recherche sur les associés d’audit dans les cabinets des « Big 4 », Claire Garnier cherche à comprendre le « processus de construction identitaire de l’associé ainsi que son élaboration d’une stratégie de carrière » (Garnier, 2014, p. 13).

Pour ce faire, elle utilise la perspective interactionniste et applique la méthode que ses tenants préconisent : l’approche biographique. Ainsi, c’est en demandant à des associés travaillant dans des cabinets d’audit « Big 4 » en France de raconter leur parcours que le chercheur accumule des preuves, traque les similarités, et offre une analyse approfondie de l’identité professionnelle des associés comme population distincte des autres employés des « Big 4 », mettant en lumière les aspects longitudinaux et continuels du processus de cooptation à l’œuvre dans ces structures.

### **Fragments de récits de vie des employés dans une entreprise familiale**

*Utilisation partielle de récits de vie*

Dans le cadre de sa recherche portant sur l’identité des entreprises familiales, Julia Vincent-Ponroy (2016) a conduit une cinquantaine d’entretiens auprès d’employés non-familiaux, afin de comprendre la façon dont ils contribuent à construire l’identité familiale de l’entreprise dans laquelle ils travaillent. Ces entretiens semi-directifs n’étaient à l’origine ni conçus ni présentés comme des récits de vie. Pour autant, ils sont parsemés de passages narratifs où les interviewés racontent tout ou partie de leur parcours professionnel, font le récit de leur expérience de telle période dans la vie de l’organisation, ou de tel événement les ayant marqués. L’analyse de ces récits de (bouts de) vies a permis d’identifier des similarités inter-

---

<sup>4</sup> Les « Big 4 » (traduction littérale, les « quatre grands ») sont les quatre plus grands groupes d'[audit financier](#) au niveau mondial : [Deloitte Touche Tohmatsu](#), [EY \(Ernst & Young\)](#), [KPMG](#), et [PwC \(PricewaterhouseCoopers\)](#).

individuelles et de faire émerger des mécanismes de construction de l'identité organisationnelle (au niveau collectif) dans les entreprises familiales, par les employés non-familiaux.

Pour Daniel Bertaux, la perspective ethnosociologique et la méthode des récits de vie à laquelle elle est associée, visent à comprendre trois types d'objets sociaux : les mondes sociaux, les trajectoires sociales et les situations sociales. Les mondes sociaux sont les mondes centrés autour d'une activité professionnelle : la perspective ethnosociologique postule que « les logiques qui régissent l'ensemble d'un monde social ou *mésocosme* sont également à l'œuvre dans *chacun* des microcosmes qui le composent : en observant un seul, ou mieux quelques-uns de ces derniers, [...] on devrait pouvoir saisir certaines au moins des logiques sociales du mésocosme lui-même. » (Bertaux, 2010, p. 17). Ce n'est en réalité pas « la vie » elle-même de l'individu qui constitue le matériau utile de la recherche, mais bien les informations factuelles sur les conditions et les processus mobilisés par celui-ci dans une situation sociale et historique donnée.

Par exemple, pour comprendre le monde social de la boulangerie artisanale, il est possible d'aller explorer plusieurs boulangeries<sup>5</sup> – et de demander aux individus y travaillant de bien vouloir accorder aux chercheurs le récit de leur expérience de boulanger. Les trajectoires sociales sont des types de parcours pouvant être rassemblés – comme la réussite sociale par exemple. Enfin, les situations sociales sont des situations partagées par des catégories de gens ne faisant pas nécessairement partie du même monde social et n'interagissant pas nécessairement, comme par exemple la situation des créateurs d'entreprises, des innovateurs...

### **Récits de vie : les sans-papiers**

Dans son ouvrage *Clandestins au pays des papiers. Expériences et parcours de sans-papiers algériens* (2009), Marie-Thérèse Têtu-Delage s'appuie sur les données récoltées via de l'observation et des entretiens narratifs conduits auprès d'une soixantaine de sans-papiers

---

<sup>5</sup> Bertaux, suivant Becker (1966) précise que la multiplication des terrains et la comparaison ne doivent pas nécessairement être effectuées par un seul chercheur : chaque étude portant sur une entité du monde sociale apporte sa pierre à l'édifice de la compréhension générale du monde social.

algériens dans la ville de Romans pour étudier la façon dont les différents acteurs abordent la question de la régularisation et comment ils se comportent par rapport à elle. Les récits de vie visent ici à mieux comprendre une situation sociale.

Les récits de vie constituent ainsi une méthode de recherche très largement applicable, et ce dans de nombreuses disciplines parmi lesquelles les sciences de gestion, comme en marketing (Özçaglar-Toulouse, 2009) ou en gestion des ressources humaines (Joyeau, Demontrond & Schmidt, 2010). Cette méthode s'avère particulièrement adaptée pour explorer des phénomènes peu étudiés, se produisant dans la durée, tant au niveau individuel que collectif :

« Les objets de recherche peuvent se centrer sur des enjeux individuels, telle la compréhension de la construction identitaire, sociaux, comme l'étude du fonctionnement de groupes sociaux, ou encore culturels ou sociétaux, comme l'approche des évolutions culturelles et sociétales » (Burrick, 2010, p. 12).

Se pose alors une question très pragmatique : comment appliquer cette méthode ?

## ***2.2. Mise en œuvre : la conduite de l'entretien narratif***

Concrètement, la méthode biographique ou des récits de vie repose sur une technique d'entretiens particulière : les entretiens narratifs. Bertaux définit ce type d'entretien comme :

« Un entretien au cours duquel un « chercheur » (lequel peut être un étudiant en tant que jeune chercheur) demande à une personne, [appelée] « sujet », de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue. En mettant l'accent [...] sur l'aspect « vie sociale » : vie et activités en relation et interactions avec d'autres personnes, pratiques récurrentes, cours d'action orientés vers des buts à atteindre » (Bertaux, 2010, p. 10).

Pour reprendre la démarche dans l'ordre : comme toute enquête de terrain, il faut commencer par... accéder au terrain ! Et accéder au terrain c'est d'abord être capable de se présenter soi en tant que chercheur, et de présenter son projet, ce qui n'est pas toujours chose facile. La prise de contact revêt une importance considérable dans le bon déroulé de l'entretien. Elle détermine la réception que le futur interviewé fait de la demande d'enquête. Dès le moment où la « question

de recherche » est formulée, l'interlocuteur s'en saisit et la traduit en fonction de ses propres « cadres » ou grilles de perception. D'où la nécessité d'être à la fois précis et ouvert dans la formulation. Exercice difficile, qui nécessite de revenir plusieurs fois sur la ou les formulation(s) possible(s) et de les tester une première fois, puis d'effectuer un recalibrage en fonction des premiers entretiens tests réalisés.

### **Le rodage de la méthode : recherche sur les créateurs d'entreprises innovantes**

(Extrait de Micaelli, 2013)

« Pour notre part, nous avons souhaité mener deux entretiens de rodage de la méthode biographique préalablement au démarrage de l'enquête, ce qui a été l'occasion de tester la formulation de notre question de recherche.

Ainsi, dans nos premiers échanges, nous avons retenu les formulations suivantes : « *Pourquoi êtes-vous devenu créateur d'entreprise ?* », « *Qu'est-ce qui vous a amené à devenir créateur d'entreprise ?* », « *Avez-vous toujours souhaité devenir créateur d'entreprise ?* », qui ont toutes été abandonnées car générant un focus trop prégnant sur certains éléments du parcours. En effet, la personne répondait le plus souvent à la première formulation comme s'il s'agissait d'une question fermée n'appelant qu'une seule réponse « directe » : « j'ai créé mon entreprise parce que... », « Je suis entré chez [...] car ... », il était alors nécessaire de la relancer plusieurs fois pour qu'elle enchaîne ensuite sur d'autres éléments de son parcours.

La seconde formulation entraînait bizarrement un blocage de l'interviewé qui ne savait pas trop comment répondre, et il devenait nécessaire de reposer plusieurs fois la question de manière différente avant que la personne ne commence réellement à s'exprimer.

La dernière, quant à elle, focalisait le démarrage de l'entretien sur la période de l'enfance, alors que nous souhaitions justement ne pas influencer la façon dont l'interlocuteur amorcerait son discours, considérant que cette amorce était en elle-même riche de sens pour l'enquête (p. 172).

Finalement, c'est la question : « *Pourriez-vous me raconter comment vous êtes devenu créateur d'entreprise ?* » qui a été choisie pour lancer les entretiens narratifs.

Bertaux (2010) raconte avec humour ses premiers essais pour obtenir d'artisans boulangers qu'ils lui accordent des entretiens et explique combien la façon de se présenter est déterminante

lorsqu'on cherche à « ouvrir un terrain » : il n'arrivait pas à obtenir des entretiens en se présentant comme chercheur au CNRS (mais se faisait offrir un pain au chocolat !), mais lorsque, sans le faire exprès, face à un couple d'artisans boulangers ils se sont présentés, avec sa femme, comme un couple de chercheurs, ça a marché ! Alors que le premier entretien est souvent difficile à décrocher, il s'opère souvent un effet « boule de neige » (Bertaux, 2010, p. 57) par lequel une fois la première porte ouverte, les autres s'ouvrent bien plus facilement.

Les prises de rendez-vous pour les entretiens sont ici essentielles, d'une part parce, et cela est classique des méthodes d'entretien, le futur interviewé ne connaît pas le chercheur, et n'a pas nécessairement envie de se raconter ; d'autre part parce qu'à la différence des autres méthodes d'entretien, le nombre d'entretiens que mène le chercheur est ici plus restreint. En revanche les entretiens sont beaucoup plus longs (durée de 2 à 4 heures) et il est fréquent que le chercheur soit amené à revoir plusieurs fois son interlocuteur pour creuser et approfondir la démarche d'introspection entamée. Soigner la présentation du projet de recherche est clé ici. De même, il convient de bien insister sur le fait que l'expérience de la personne est intéressante pour le chercheur, non pas parce qu'elle est l'expérience de *cette* personne, en son nom, mais parce que cette personne est emblématique de phénomènes plus généraux. À ce titre, il faut indiquer à la personne ce qui est attendu d'elle dans le cadre du dispositif de recherche – dans le cas présent, raconter son expérience personnelle en lien avec un sujet précis.

Si la personne accepte, il est recommandé de ne pas commencer l'entretien au téléphone de façon informelle, mais plutôt de fixer rapidement un rendez-vous, si possible dans un lieu calme pour nouer un contact authentique avec l'interviewé. L'encadré ci-dessous résume les points clés de l'étape « prise de rendez-vous ».

### **La prise de rendez-vous par le chercheur**

1. Préparer son texte !
2. Se présenter simplement – nom / institution
3. Présenter son travail de recherche dans des termes non-savants, accessibles à la personne que l'on cherche à interviewer, et si possible qui l'intéressent

4. Évoquer rapidement le dispositif de recherche en employant le verbe *raconter* (ou équivalent), de façon simple : « je cherche des gens qui pourraient me raconter... »
5. Garantir l'entière confidentialité des propos
6. Ne pas commencer l'entretien au téléphone mais proposer un rendez-vous en face à face, idéalement le plus rapproché possible dans le temps, dans un endroit calme
7. Prévoir un temps long pour l'entretien

Vient ensuite le moment de l'entretien. **Préparation psychologique et préparation technique** sont ici de mises. Préparation psychologique dans le sens où le chercheur se met en condition d'écoute entièrement dédiée, pour être à même de recevoir le récit de l'interviewé en gardant intacte toute la subjectivité qu'il recèle. Les entretiens longs portent sur des aspects intimes et personnels du parcours de l'interviewé. Comme le précise Michelat « ce qui n'est qu'intellectualisé, ce qui n'est pas pris en charge affectivement par la personnalité n'a qu'une signification faible et une relation réduite avec le comportement de l'individu » (Michelat, 1975, p. 231). La réalisation de ces entretiens demande un investissement conséquent. Il s'agit de travailler en profondeur la posture d'écoute qu'il convient d'adopter pour être totalement disponible pour l'autre. Comme le rappelle le psychologue Carl Rogers (2005) : « Si quelqu'un comprend ce que cela fait d'être moi sans chercher à ne m'analyser ni à me juger, alors je peux m'épanouir et me développer dans cette atmosphère ». La méthode des récits de vie suppose que le chercheur effectue une véritable plongée dans l'intimité de ses interlocuteurs, il est amené à connaître toutes sortes de données confidentielles, où l'affectif et l'émotionnel tiennent des places importantes. Les entretiens narratifs, dans l'approche biographique, sollicitent les personnes dans leur histoire, dans les méandres de leur passé, de leur présent et de leur avenir.

Préparation technique également : l'entretien biographique se prépare à l'avance et cette préparation donne lieu à quelques notes – succinctes mais nécessaires – que le chercheur aura avec lui le jour de l'entretien : c'est le « **guide d'enquête**<sup>6</sup> ». Ces notes sont les points que le chercheur souhaite aborder et il s'assurera, à la fin de l'entretien, une fois la partie narrative achevée, que l'interviewé a évoqué tous ces aspects. Dans le cas contraire, l'entretien pourra se terminer par une phase de questions plus précises.

---

<sup>6</sup> Il faut noter qu'à mesure que l'enquête avance – et que les données s'accumulent – le projet de recherche évolue, et le guide d'enquête aussi ! Il ne faut pas hésiter à le modifier au fur et à mesure.

Au début de l'entretien, il est possible de demander à la personne interrogée si elle accepte d'être enregistrée – si l'enregistrement n'est pas obligatoire, la prise de notes exhaustive, elle, l'est. Il importe ici bien sûr de préciser que s'appliquent, comme dans toute enquête de terrain fondée sur des entretiens, les principes déontologiques de garantie d'anonymat, d'une part, et de non divulgation des notes d'entretien, de l'autre. L'interviewé peut aussi s'il le souhaite avoir communication des résultats de la recherche et doit pouvoir, s'il le souhaite, bénéficier d'une restitution lui présentant l'aboutissement du travail de la recherche qu'il a en partie rendue possible. Tout ceci mérite d'être clairement spécifié en début d'entretien.

Le chercheur invite ensuite le narrateur à raconter la partie de son expérience qui l'intéresse dans le cadre de ses travaux, et laisse ensuite le narrateur raconter. Il est essentiel de se souvenir que **c'est en partie dans la façon que le narrateur a de construire son récit, de raconter son histoire, que le sens se construit**. Aussi importe-t-il de ne pas interrompre le récit – ce qui ne veut pas dire rester silencieux d'un bout à l'autre de l'entretien, au contraire : il faut montrer à la personne interviewée que son récit suscite l'intérêt et, si nécessaire<sup>7</sup>, l'encourager à le poursuivre, avec des reformulations (« donc vous dites que... ») et des relances (« ah bon ! et comment est-ce arrivé ? »). Un type de relance intéressant, notamment dans l'étude des parcours, consiste à demander à la personne interviewée si elle aurait aimé faire autrement, que les choses se déroulent différemment. Cela permet de se faire une idée des moments clés, des moments de choix dans les parcours.

Pour conclure l'entretien, il est possible de poser les questions figurant sur le guide d'enquête et n'ayant pas été abordées, et de terminer avec une ou deux questions permettant à l'interviewé d'exprimer des émotions positives – « qu'est-ce que vous avez aimé dans... ? », « quel est votre meilleur souvenir à... ? » : les récits peuvent conduire à des émotions fortes, et il importe d'éviter de rester sur des émotions négatives. Il est fréquent pour les entretiens biographiques que le chercheur soit amené à revoir son interlocuteur.

### Les étapes de l'entretien narratif ou biographique

---

<sup>7</sup> Attention à ne pas « bondir » à la moindre hésitation de la part du narrateur : il est normal de chercher ses mots par moments, cela ne veut pas dire que le récit va s'arrêter.

1. Consacrer du temps à la préparation psychologique et technique préalables
2. Présenter à nouveau son travail, ses attentes et le dispositif en place
3. Garantir l'anonymat / la confidentialité – éventuellement demander à enregistrer
4. Lancer l'entretien avec une question simple, contenant le verbe « raconter »
5. Lors de l'entretien, reformuler et utiliser des questions de relance
6. À la fin du récit, s'assurer que les points du guide d'enquête ont bien été abordés
7. Clôturer l'entretien par un retour sur le récit d'un moment associé à une émotion positive (un succès, un moment de bonheur...)
- 8.

### ***2.3.L'analyse du récit de vie***

Comme tout matériau de recherche, les entretiens narratifs sont à analyser. Mieux vaut que cette analyse survienne le plus tôt possible dans le processus de collecte de données et ne pas attendre d'avoir conduit tous les entretiens biographiques pour commencer à les analyser. Pourquoi ? Parce que c'est l'analyse des entretiens qui permet de définir les besoins ultérieurs en termes de données (qui interroger ?) et qui permet également de faire évoluer le guide d'enquête de façon à obtenir des informations manquantes. Par ailleurs, les entretiens narratifs ne sont en général pas le seul matériau dont dispose le chercheur : données secondaires et notes d'observation viennent compléter le contenu obtenu lors des entretiens.

L'analyse des entretiens à proprement parler consiste à établir des comparaisons entre les entretiens, à identifier des récurrences. Pour ce faire, le chercheur commence par retranscrire ses entretiens, ou au moins les trois ou quatre premiers entretiens. Il doit ensuite les analyser individuellement, et chercher à identifier les éléments clés racontés par le narrateur, ces éléments factuels dont le chercheur peut supposer qu'ils sont réels, et qu'ils sont arrivés dans un certain ordre. Retracer la structure diachronique du récit (que s'est-il passé et quand : avant / après ?) : voilà le premier stade de l'analyse du récit de vie. Dans « *Analyser les entretiens biographiques* » (1997/2004), Demazière et Dubar proposent de découper le récit en séquences, c'est-à-dire en unités qui correspondent aux moments clés de la situation telle que présentée par le narrateur. Il s'agit ensuite de « reconstituer avec précision des enchaînements de situations, d'événements et d'actions pour ouvrir la voie à la compréhension de la causalité et cheminement logique pour distinguer, dans le récit, les causes des conséquences séquentielles »

(Bertaux, 2010, p. 79). Il faut ensuite « connecter » la temporalité du récit avec la temporalité historique : des indices doivent permettre de replacer la temporalité individuelle dans la temporalité historique, dans la chronologie collective.

Dans un second temps, le chercheur fera dialoguer ses entretiens et les confrontera également aux autres données recueillies. Les entretiens biographiques supposent d'analyser et de comprendre les situations à partir du vécu de l'individu et non pas tant à partir de l'organisation, même si les intrications psychologiques et sociologiques sont scrutées tout au long de l'analyse. C'est à travers ce dialogue qu'il pourra établir des comparaisons, identifier des récurrences et commencer à proposer des relations de causalité (c'est-à-dire élaborer des hypothèses), et à terme un « modèle » pour penser le phénomène à l'étude. Le chercheur pourra ainsi faire émerger des mécanismes sociaux, développer des concepts, construire un pan de théorie, en itérant toujours entre les données et la littérature (Glaser & Strauss, 1967).

## **CONCLUSION**

Le récit de vie, méthode de recherche, permet de recueillir des informations riches dans un contexte particulier. Faisant dialoguer les temporalités, la méthode offre aux doctorants-managers, la possibilité de creuser un phénomène en explorant l'épaisseur du vécu des personnes en situation. Cette méthode qualitative conduit à faire émerger, au travers d'histoires singulières, le sens de phénomènes humains et sociaux plus larges. Parce qu'elle fait la part belle à l'expérience cumulée au fil du temps, pouvant ainsi apporter une aide précieuse aux praticiens – par exemple pour piloter le changement où la dimension temporelle joue un rôle clé – cette approche peut s'avérer particulièrement utile dans le cadre des recherches menées en DBA.

## **Références citées**

- Becker, H. S. (dir.) (1966), *Social Problems: A Modern Approach*. London, J. Wiley and Sons.
- Bertaux, D. (2010), *Le récit de vie*, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin.
- Bourdieu, P. (1986), L'illusion biographique, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vols. 62-63, p. 69-72.

- Burrick, D. (2010), Une épistémologie du récit de vie, *Recherches Qualitatives*, Numéro Hors-Série N°8, p. 7-36.
- Chevalier, F. (2018), *Les enquêtes de terrain - La recherche qualitative et longitudinale*, EMS Editions (à paraître.)
- Chevalier, F. (2017), La théorisation dans une perspective terrain : le décortilage d'une démarche de recherche. Dans Kalika, M., & Baulieu, P. (dir.), *Le projet de thèse en DBA* (p. 165-176), EMS Editions.
- Chevalier, F. (2015), De l'apport de connaissances pour les managers à la création de connaissances par les managers : les rapports entre savoir et action. Dans Kalika, M., & Baulieu, P. (dir.), *La création de connaissances par les managers* (p. 281-294), EMS Editions.
- Chevalier, F. (1997), Recherches qualitatives et longitudinales : les relations entre sociologie et histoire. Dans Filion, L.J., Paillé, P., & Laflamme, D. (dir.), *Recherches qualitatives*, vol. 17, (p. 44-56), Université du Québec à Trois Rivières.
- Chevalier, F. (1991), *Cercles de qualité changement organisationnel*, Paris, Editions Economica.
- Demazière, D., & Dubar, C. (1997/2004), *Analyser les entretiens biographiques, L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Collection Essais et Recherches, Nathan et Presses Université Laval.
- Garnier, C. (2014), *Qui sont les associés d'audit des cabinets Big 4 ? Une lecture interactionniste des carrières des auditeurs dans les cabinets des Big 4 en France*, Thèse de doctorat préparée et soutenue à HEC Paris, dirigée par Carlos Ramirez.
- Geertz, C. (1973), *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.
- Glaser, B.G., & Strauss, A.L. (1967), *The discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, New York, Aldine DeGruyter.
- Joyeau, A., Demontrond, P.R., & Schmidt C. (2010), Les récits de vie en gestion des ressources humaines : principes, portée, limite, *Management & Avenir*, vol. 4, N° 34, p. 14-39.
- Kaufmann, J.C. (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan Université.
- Legrand, M. (1993), *L'Approche biographique. Théorie, clinique*, Paris, Éditions Presses Internationales.
- Lejeune, P. (1975), *Le pacte autobiographique*, Paris, Éditions du Seuil.
- Micaelli, I. (2013), *Comment deviennent-ils innovateurs ? Analyse du « passage à l'acte d'innover » de chercheur-entrepreneur-innovateurs*, Thèse de doctorat préparée et soutenue à HEC Paris, Co-dirigée par C.H. Besseyre-des-Horts et Françoise Chevalier.

- Michelat G. (1975), Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie, *Revue Française de Sociologie*, vol. 16, N°2, p. 229-247.
- Momigliano, A. (1991), *The Classical Foundations of Modern Historiography*. Traduction française, *Les fondations du savoir historique*, Paris, Les belles Lettres, 1991.
- Mucchielli, A., 1995, *Psychologie de la communication*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Özçaglar-Toulouse N. (2009), Quel sens les consommateurs responsables donnent-ils à leur consommation ? Une approche par les récits de vie, *Recherche et Applications Marketing*, vol. 24, N° 3, p. 3-24.
- Passeron, J.C. (1989), Biographies, flux, itinéraires, trajectoires, *Revue Française de Sociologie*, vol. 31, N° 1, p. 3-22.
- Pineau, G., & Legrand, J.L. (2013), *Les histoires de vie*, 5<sup>ème</sup> édition, Paris, Presses Universitaires de France.
- Rogers, C. (2005), *Le développement de la personne*, Paris, Dunod.
- Ricoeur, P. (1983), *Temps et récit, Tome 1, L'intrigue et le récit historique*, Paris, éditions du Seuil.
- Sanséau P.Y. (2005), Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion : pertinence, positionnement et perspectives d'analyse, *Recherche Qualitatives*, vol. 25, N° 2, p. 33-57.
- Têtu-Delage, M.T. (2009), *Clandestins au pays des papiers. Expériences et parcours de sans-papiers algériens*, Paris, La Découverte et CIEMI.
- Thomas, W. I., & Znaniecki, F. (1919/1998), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique*, Paris, Nathan.
- Vincent-Ponroy, J. (2016), *Family Firms' Organisational Identity and Non-family Employees : A Case Study*, [titre français : *Les employés non-familiaux dans l'entreprise familiale : l'identité organisationnelle en question, une étude de cas*], Thèse de doctorat HEC Paris dirigée par le Professeur Françoise Chevalier, HEC Paris.
- Wacheux, F. (1996), *Méthodes Qualitatives et Recherche en Gestion*, Paris, Economica.

### **Références pour en savoir plus**

Bertaux, D. (2010), *Le récit de vie*, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin.

Cet ouvrage examine les fonctions des récits de vie et comment s'y prendre pour mener à bien le recueil des récits de vie. Il propose également différents modes d'analyse des récits, au cas

par cas ou sur le mode comparatif. Il souligne combien chaque parcours de vie d'une personne peut être envisagé comme le reflet de déterminations, d'interactions et d'actions multiples.

Joyeau, A., Demontrond, P.R., & Schmidt C. (2010), Les récits de vie en gestion des ressources humaines : principes, portée, limite, *Management & Avenir*, vol. 4, no° 34, p. 14-39.

Cet article propose de montrer l'intérêt des récits de vie dans le champ de la gestion des ressources humaines. L'apport des récits de vie est mis en avant à travers deux études empiriques, l'une portant sur la gestion des compétences et l'autre sur la gestion de la mobilité géographique intra-nationale.